

et à l'initiative privée. Il m'arrive de penser que nous subissons les pires inconvénients des deux systèmes. Le gouvernement impose restriction sur restriction, et si le secteur privé ne réussit pas à construire le nombre voulu d'habitations, on laisse toujours planer la menace d'une intervention du gouvernement dans le domaine de l'habitation. A mon avis, ses réalisations dans ce secteur jusqu'ici devraient servir de mise en garde au peuple canadien.

J'ai eu le privilège de vivre dans des logements familiaux du gouvernement durant plusieurs années, mais ceux qui y vivent ne sont jamais très heureux. Ces logements familiaux appartiennent à l'État; ils sont construits et régis par l'État. Vous ne pouvez pas planter une haie à moins de 27 pieds des murs de la maison. Vous ne pouvez pas planter une vigne qui grimpera sur la façade de l'immeuble. Je suis persuadé que quiconque visite une ville qui compte des installations militaires peut repérer les logements familiaux car ils sont hideux. Ils sont propres mais hideux. Malheureusement, la même chose se produit fréquemment quand nous tentons de fournir aux pauvres ou aux citoyens âgés de la collectivité des logements à coût modique. Nous en avons un exemple à Victoria—comme dans chaque ville, j'en suis certain—dans une partie de la ville où on ne propose jamais à des invités d'aller voir certain projet d'habitation pour admirer les magnifiques immeubles.

Je prie le ministre de veiller à l'apparence de l'environnement, s'il donne suite à certains projets témoins urbains. L'enlaidissement est aussi fâcheux que d'autres formes de pollution. Il y a à Victoria un grand immeuble à revenus limités qui enlaidit toute la ville. Les seules personnes qui ne s'en plaignent pas sont celles qui y demeurent car elles ne peuvent le voir. Je reconnais que l'aménagement intérieur est bien conçu et que la majorité des occupants en sont satisfaits. Cependant, l'aspect extérieur de l'immeuble leur déplaît, mais que peut-on faire contre un immeuble de béton de 21 étages et d'une telle laideur? Dans ce cas particulier, le voisinage est aussi laid et on ne fait jamais rien pour l'améliorer.

En ce qui concerne l'apport de l'habitation à coût modique dans un quartier, il convient de relater l'expérience du projet Pruitt-Igoe à Saint-Louis, au Missouri. On a commencé par déblayer un quartier de la ville en vue de la construction d'habitations à loyer modique. Il s'agissait d'un grand ensemble d'appartements et j'aimerais citer à la Chambre ce qu'en a dit le *Times* de New York. La construction a été entreprise en 1954 à l'aide d'une subvention de 36 millions de dollars du gouvernement fédéral américain. La communauté était mal équilibrée: aucune boutique, des logements seuls. On croyait que le loyer modique en ferait un succès, mais la situation s'est détériorée au point où il a fallu démolir 43 immeubles de ce grand ensemble.

Cela a marqué le début d'un programme de rénovation de 3 millions de dollars destiné à rendre ce complexe à nouveau habitable. Ce complexe démesuré et en grande partie vide a été construit, je le répète, en 1954, et il doit maintenant être transformé en une agglomération équilibrée réunissant des petits immeubles d'appartements, des maisons groupées, des édifices commerciaux, des usines d'industrie légère et deux parcs. Le secrétaire Romney a rejeté les requêtes des représentants de St. Louis qui voulaient faire raser et reconstruire tout le complexe, craignant une réaction en chaîne dans d'autres villes où existent des complexes et des problèmes semblables de délabrement, de crime, de pauvreté et de saleté.

Affaires urbaines

La morale de cette histoire, c'est qu'on ne peut pas résoudre le problème de la pauvreté et des taudis en créant d'énormes ghettos à l'intention des pauvres. Le fait d'isoler les pauvres ne fait qu'exacerber ce problème. On devrait au contraire les intégrer sans aucune distinction à une communauté viable. Les complexes gigantesques qu'adulent tant les bureaucrates ne font qu'empirer la déchéance des groupes défavorisés.

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme il est 6 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 8 heures.

(La séance est suspendue à 6 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 8 heures.

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, il semble que j'aie obtenu la parole par défaut.

Une voix: Ne ratez pas l'occasion.

Des voix: Bravo!

Une voix: Faites-en votre heure de gloire.

M. Grafftey: Nous pourrions nous demander brièvement ce soir, à ce point du débat, en quoi consiste exactement la question dont nous traitons ici. Il me semble que nous parlons de logement convenable pour les Canadiens. Il est certain qu'à ce moment de notre histoire, le droit d'une personne à un logement convenable, quels que soient ses revenus, constitue un droit fondamental, tout comme le droit au vêtement, à la nourriture, et à des services médicaux et de santé humains et convenables. En fait, j'ai toujours pensé que lorsque nous parlions de logement, nous parlions de la santé même de notre pays. On a dit bien longtemps avant que je ne le fasse ce soir à la Chambre, qu'il était certain que l'on pouvait juger dans une large mesure du degré de civilisation d'un pays à la façon dont ses citoyens sont logés.

Nous nous vantons souvent au Canada de ce que notre niveau de vie, sur le plan matériel et économique, soit le deuxième ou le troisième du monde. C'est peut-être vrai, mais cela a bien peu d'importance en regard des 500,000 habitations canadiennes qui, quelles que soient les normes d'évaluation, doivent être jugées inférieures à la normale. C'est bien peu encourageant pour les 500,000 familles canadiennes qui, en raison de mesures internationales ou nationales, se trouvent cette nuit même dans des logements médiocres.

Dans la province de Québec—dont j'ai l'honneur de représenter une circonscription à la Chambre—un tiers des maisons habitées par des familles de la province sont réputées être, aux termes de toute définition, inférieures à la normale. C'est bien beau de jouer avec la statistique et de nous vanter du fait que notre niveau de vie économique est le deuxième ou le troisième du monde, mais je ne crois pas que nous devions nous glorifier particulièrement des faits que j'ai cités.

Quelle est la situation aujourd'hui? Le ministre peut répéter chaque mois que le gouvernement accomplit un bon travail dans le domaine de l'habitation, mais dans des villes comme Toronto et Vancouver, seulement 5 p. 100 des citoyens ont les moyens de s'acheter une maison. Que faut-il penser après cela de l'aspect humanitaire des politiques ministérielles en matière de logement?